



Saint-Damase

fière de son histoire

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné à tous les contribuables de la susdite municipalité que :

LUNDI LE 17 DÉCEMBRE 2018

À 19 H 00 à la mairie, située au 115, rue Saint-Etienne, Saint-Damase.

Le conseil municipal se réunira en séance extraordinaire pour procéder l'étude et à l'adoption du budget de la municipalité pour l'année 2019 ainsi qu'à l'adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2019-2020-2021. De plus, la municipalité procédera à l'adoption du règlement décrétant les taux de taxes et les différents tarifs pour l'exercice financier 2019.

Les libérations du conseil ainsi que la période de questions lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à Saint-Damase, ce 5^e jour du mois de décembre 2018.

Johanne Beauregard
Directrice générale et secrétaire-trésorière